ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

créations d'emploi

Question écrite n° 81582

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur la création d'emploi. Il souhaiterait connaître son avis sur les bons chiffres du premier trimestre 2010 qui estiment que, durant cette période, 23 900 postes ont été créés.

Texte de la réponse

Au 1er trimestre 2010, selon l'estimation d'emploi publiée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), l'emploi salarié marchand non agricole (SMNA) a augmenté de 23 900 postes au 1er trimestre 2010, après avoir baissé de 7 300 postes au trimestre précédent. Il s'agit de la première hausse depuis le 1er trimestre 2008. De la fin du 1er trimestre 2008 à la fin du 4e trimestre 2009, l'emploi SMNA s'était en effet fortement rétracté (- 577 000 postes), dans un contexte de très forte contraction de l'activité économique. Les créations d'emplois au 1er trimestre 2010 résultent de l'accentuation de la reprise des créations d'emplois dans le secteur du tertiaire marchand (auquel l'emploi intérimaire est rattaché), amorcée au 4e trimestre 2009. Dans ce secteur, 50 000 postes ont été créés au 1er trimestre 2010 après + 33 800 au 4e trimestre 2009, en raison de la poursuite du redressement de l'emploi intérimaire (+ 30 400 postes après + 23 500 au 4e trimestre 2009) et du rebond de l'emploi salarié dans le tertiaire hors intérim. En particulier, le nombre de créations de postes a augmenté dans les secteurs du commerce-réparation d'automobiles et de motocycles (+ 9 500 postes, après + 800 au trimestre précédent) et de l'hébergement-restauration (+ 12 300 postes, après + 8 300 au trimestre précédent). Dans l'industrie, les destructions de postes se sont légèrement atténuées (- 29 100 après - 31 300), tandis que l'emploi s'est stabilisé dans le secteur de la construction après cinq trimestres de contraction (+ 3 000 postes, après - 9 900). L'évolution positive de l'emploi au 1er trimestre 2010 s'accompagne d'une stabilisation du chômage. Après huit trimestres de hausse qui l'ont ramené à son niveau de 1999, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail s'est stabilisé au 1er trimestre 2010, à 9,5 % en France métropolitaine (9,9 % y compris les départements d'outre-mer - DOM) selon l'enquête emploi de l'INSEE.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 81582
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : Emploi
Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 juin 2010, page 6843

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE81582

Réponse publiée le : 17 août 2010, page 9109